



14 février 2018

Communiqué de presse

Lancement du 3^e Programme d'Investissements d'Avenir - Normandie

L'Etat et la Région, partenaires, approuvent les deux premiers appels à projets

L'Etat et la Région mobilisent, dans le cadre du 3^e Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), près de 18,5 millions d'euros pour financer les projets d'entreprises innovantes en subventions et avances remboursables.

La Préfète de région et le Président du Conseil régional ont co-présidé ce 14 février le 1^{er} Comité de pilotage du 3^e Programme d'Investissements d'Avenir, qui s'est tenu dans les locaux de l'Hôtel de Région à Caen.

Ils y ont approuvé les cahiers des charges des deux premiers appels à projets et ont lancé ainsi le 3^e Programme d'Investissements d'Avenir régionalisé au profit des entreprises de la Région Normandie. Ces deux volets visent à soutenir les projets qui présentent un fort potentiel en matière de compétitivité et de création d'emplois.

Un troisième appel à projets sera mis en place prochainement sur la **formation**, pour soutenir le financement de l'ingénierie des projets de formations innovantes dans le cadre de l'anticipation des mutations économiques pour une problématique exprimée par les entreprises des filières.

Fabienne Buccio insiste sur l'importance de l'innovation pour le développement économique régional : *« Au-delà du maintien et de la création d'emplois durables et qualifiés, c'est la clé du rayonnement et de l'attractivité de la Normandie. Afin de soutenir l'innovation au plus près des acteurs régionaux, ce troisième volet des investissements d'avenir se caractérise par une démarche partenariale Etat-Région. La mise en place d'une enveloppe commune marque la volonté de créer une dynamique régionale qui permettra à l'économie normande de prospérer et de continuer à se développer. L'Etat et la Région sont ainsi partenaires aux côtés des porteurs de projets qui feront l'avenir de la Normandie. »*

« La Normandie bénéficie de secteurs économiques à fort potentiel, d'activités fortement créatives et novatrices avec des produits emblématiques et des filières de haute technologie, pour la plupart adossées à des pôles de recherche d'envergure internationale. L'objectif de ces appels à projets est de soutenir et développer les projets d'innovation des entreprises du territoire. Dans une économie en perpétuel mouvement, marquée par les innovations et les nouveaux usages, la capacité d'un territoire à innover et expérimenter est déterminante. Ce Programme d'Investissements d'Avenir territorialisé est un véritable enjeu pour les Normands ! » déclare Hervé Morin.

Les deux premiers appels à projets lancés par la Région et l'Etat :

- **Innov Avenir Entreprise en Normandie** : pour soutenir les entreprises engagées dans une démarche de recherche et développement, d'innovation technologique et non-technologique aux perspectives concrètes de commercialisation ;
- **Innov Avenir Filière en Normandie** : pour soutenir la structuration des filières régionales stratégiques en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures mutualisés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et d'outils collaboratifs.

Innov Avenir Entreprise en Normandie

Il s'agit, à travers cette action, d'**accélérer l'émergence et le développement d'entreprises leader dans leur domaine**, créatrices d'activités et d'emplois à forte valeur ajoutée. Destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) ou entreprises de taille intermédiaire indépendantes (ETI) localisées en Normandie, cet appel à projets vise à **accompagner les projets individuels les plus innovants et les plus ambitieux du territoire**. Le développement et la mise au point d'une innovation seront ainsi soutenus par le biais de subventions et d'avances remboursables, aux perspectives concrètes de commercialisation. Le montant de l'aide attribuée s'élèvera **entre 100 000 et 500 000 euros**.

Les projets recueillis seront sélectionnés par un comité régional composé d'un représentant de l'Etat, d'un représentant de la Région, d'un représentant de l'AD Normandie, et d'un représentant de Bpifrance.

L'appel à projets est ouvert à partir du 20 Février 2018 jusqu'à épuisement des fonds.

Innov Avenir Filière en Normandie

L'objectif de ce projet est de **renforcer la compétitivité des filières stratégiques** en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées.

Les projets soutenus devront démontrer un apport concret et déterminant à une filière industrielle et à sa structuration, en **bénéficiant notamment à plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) ou entreprises de taille intermédiaire indépendantes (ETI) issues de cette filière**.

Ils pourront notamment prendre la forme de création d'unités industrielles partagées, de mise en commun de compétences techniques ou de mise en place d'outils collaboratifs.

Afin d'assurer une bonne articulation avec le dispositif national équivalent, l'action « **Innov Avenir Filière en Normandie** » se limite aux projets dont l'assiette est supérieure à 1 million d'euros et pour lesquels le montant d'aide sollicité est inférieur à 2 millions d'euros. Le montant de l'aide attribuée aux porteurs de projet s'élèvera entre **500 000 et 2 millions d'euros**.

Les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de présentation générale du projet sur la plateforme dédiée.

L'appel à projets est ouvert du 20 Février au 18 mai 2018.

Les deux appels à projets sont accessibles dès aujourd'hui sur le site :

<http://innov-avenir.normandie.fr>

Contacts Presse

Préfecture de la Région Normandie :

Gaëlle REVERDY - gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr - 06 86 59 40 59

Région Normandie :

Emmanuelle TIRILLY - emmanuelle.tirilly@normandie.fr - 02 31 06 98 85

AD Normandie

Dominique BOURDET - dominique.bourdet@adnormandie.fr - 02 31 53 34 48

Bpifrance

Laure SCHLAGDENHAUFFEN - laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr - 01 41 79 85 38